

**PC 40 - NOTICE DE SÉCURITÉ POUR UN  
ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC**

# NOTICE DE SÉCURITÉ POUR UN ÉTABLISSEMENT REÇEVANT DU PUBLIC

## Construction de 5 cellules commerciales

13 430 EYGUIERES

La présente notice a pour objet de préciser les principales dispositions prises par le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre pour respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité dans les ERP.

### 1. PRESENTATION DU PROJET

Intitulé de l'opération :

**Construction de 5 cellules commerciales**

Adresse :

Route de Miramas D569

13 430 EYGUIERES

Cadastre : BX2

Maître d'ouvrage :

**RAMPA Réalisations**

**Parc Industriel Rhône Vallée Nord**

**07250 Le POUZIN**

Maître d'œuvre :

**AGC Concept architectes**

**7 rue Olivier de Serres – Écoparc du 45e parallèle - Z.A. ROVALTAIN-TGV**

**BP 21006 Châteauneuf-sur-Isère - 26958 Valence Cedex 9**

**tél.: 04 75 48 48 48 - direction@agc-architectes.fr**

Contrôle technique :

**QUALICONSULT**

**85 allée du Merle – 26500 Bourg-lès-Valence**

**Tél. : 04 75 82 12 11 – valence.qcs@qualiconsult.fr**

**représenté par M. Clément VINCENT, Directeur d'agence**

#### Description sommaire du projet :

Le projet porte sur la construction de bâtiment comprenant 5 cellules commerciales destiné à la réception du public (ERP) dans le domaines du Commerce. L'établissement s'implante sur la parcelle B2, située Route de Miramas D569 sur la commune d'Eyguières (13).

### 2. CLASSEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement sera classé type **M « Commerce »**

La présente notice traite uniquement des dispositions concernant les coques commerciales. Les aménagements sont hors-mission et feront l'objet d'autorisation de travaux spécifiques.

L'établissement est un bâtiment à simple rez-de-chaussée.

Chaque cellule commerciale aura une superficie de 188,2m<sup>2</sup>.

L'activité correspond à un commerce, de ce fait un ERP de type M.

- En application de l'article M2 §1a), l'effectif théorique admissible de public est de 1 personne/3m<sup>2</sup> soit 63 personnes public par cellule commerciale.

Au titre du personnel, nous considérons 2 personnels par cellule.

Compte tenu du bilan global des effectifs, il est proposé de retenir le classement suivant pour le rez-de-chaussée :

### **5 ERP type M de 5ème catégorie**

## **3. TEXTES DE RÉFÉRENCE**

- Code de la construction et de l'habitation (articles L 123-1 à L 123-4)
- Code de la construction et de l'habitation (articles R 123-1 à R 123-55)
- Arrêté du 25 juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.
- Arrêté du 22 juin 1990 (type PE)
- Arrêté du 4 novembre 1975 et instruction technique du 1er décembre 1976 relatifs à l'utilisation de certains matériaux et produits dans les ERP

## 4. DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES

Le bâtiment est à simple rez-de-chaussée.

### 4.1 Construction

Le bâtiment étant à simple rez-de-chaussée aucune stabilité au feu n'est obligatoire réglementairement.

### 4.2 Isolement

Sans objet, le bâtiment le plus proche à plus de 8m.

### 4.3 Parc de stationnement couvert

Sans objet

### 4.4 Façades et baies accessibles

L'établissement sera accessible depuis la voirie publique d'accès au parc de stationnement extérieur de l'Aérodrome.

**Elles ont un gabarit qui satisfait au passage d'engin de secours lourds (6m minimum de largeur).**

### 4.5 Principes fondamentaux de sécurité

Au rez-de-chaussée, l'établissement dispose d'un nombre suffisants d'issues de plain-pied pour l'évacuation du public.

### 4.6 Structure et stabilité au feu

Le bâtiment étant à simple rez-de-chaussée aucune stabilité au feu n'est obligatoire réglementairement.

Murs périphériques et refends : béton armé banché

Dallages et dalles : béton armé, revêtu de carrelages ou sols souples sur chape de ragréage

Couverture : béton armé, isolé, étanché

Distribution intérieure et doublages de type traditionnel à parement de plaques de plâtre

Comportement au feu des structures, éléments et matériaux de construction (Art. CO et AM) :

CONSTRUCTION	NATURE DES MATERIAUX	COMPORTEMENT AU FEU (degrés)
Eléments principaux de structure	Maçonnerie, béton armé	S.F. : <b>1/2h</b>
Façades	Maçonnerie en béton armé, isolation et panneaux composites	M1
Couverture	Bac acier avec isolation et étanchéité	C.F. : <b>1/2h</b>

#### 4.7 Conception de la distribution intérieure

Conception des dégagements :

Niveau	Effectif du niveau	Effectif cumulé	Référence PE11			
			Nombre de Dégagement		Nombre d'Unité de Passage	
			Réglementaire	Prévu	Réglementaire	Prévu
Magasin 01	63	63	2	2	2	2
Magasin 02	63	63	2	2	2	2
Magasin 03	63	63	2	2	2	2
Magasin 04	63	63	2	2	2	2
Magasin 05	63	63	2	2	2	2

Les portes d'issues de secours seront munies de dispositif permettant l'ouverture par une manœuvre simple.

#### 4.8 Façades

Sans objet

#### 4.9 Volumes libres intérieurs

Sans objet

#### 4.10 Locaux à risques intégrés dans le bâtiment ERP

**Traitement des locaux à risques important** : Sans objet pour les coques commerciales

**Traitement des locaux à risques moyens** : Sans objet pour les coques commerciales

#### 4.11 Locaux recevant du public installé en sous-sol

Absence de sous-sol – Sans objet

#### 4.12 Circulations horizontales

Sans objet pour les coques commerciales

#### 4.13 Escaliers

Sans objet

#### 4.14 Distance maximale à parcourir

Les issues de chaque coque commerciale sont à moins de 25m de tout point du local.

#### 4.15 Porte de recoupement

Sans objet

#### 4.16 Revêtements, gros mobilier, cloisons, éléments de literie

Sans objet pour les coques commerciales

#### **4.17 Tentures, voilages, rideaux**

Sans objet pour les coques commerciales

#### **4.18 Désenfumage**

Sans objet, chaque cellule commerciale a une superficie inférieure à 300m<sup>2</sup>.

#### **4.19 Chauffage ventilation**

Sans objet pour les coques commerciales.

#### **4.20 Installations électriques**

Sans objet pour les coques commerciales

#### **4.21 Éclairage de sécurité**

Sans objet pour les coques commerciales

#### **4.22 Ascenseur**

Sans objet

#### **4.23 Moyens d'extinction**

Sans objet pour les coques commerciales


#### **4.24 Système de sécurité incendie et alarme**

Sans objet pour les coques commerciales

---

Maître d'ouvrage :  
**RAMPA Réalisation**  
**M. Eric MAROUZE, Directeur Général**

Maître d'œuvre :  
**AGC Concept architectes**  
**M. Gérard CHAUSSIGNAND, Architecte DPLG**

  
**RAMPA RÉALISATIONS**  
Parc Industriel Rhône Vallée Nord  
07250 LEIPOUZIN  
Tél. 04 75 85 89 00  
Siret 535 188 033 00039

c